



AG25 Prévoyance : Commission Paritaire Technique

Par **MICHELVILLEURBANNE**, le **09/09/2011** à **14:38**

Bonjour,

Qui connaîtrait les coordonnées de la Commission Paritaire Technique qui assure le suivi et la mise en oeuvre de la Prévoyance Groupe Obligatoire depuis 2003 (secteur Prévention et Sécurité), adresse Départementale (Rhône), Régionale ou Nationale ?

Sachant que :

L'Avocat de mon ex employeur refuse de me communiquer ces coordonnées après m'avoir interdit de communiquer avec l'employeur

L'Inspection du Travail l'ignore,

Les élus et syndicalistes ne répondent pas

Bien entendu AG2R Prévoyance ne répond qu'avec son client qui est l'employeur.

Il est donc impossible de faire parvenir un dossier argumenté à cette commission afin que les fraudes qui lèsent les salariés et les organismes bénéficiaires des cotisations prélevées sur le salaire BRUT IMPOSABLE soient régularisées et le fraudeur pénalisé (alors que toutes les caisses sont vides).

Avec mes remerciements